

61 candidats-députés du Rhône se prononcent
sur les réformes proposées par CANOL

Nous allons élire les députés qui vont nous représenter pendant 5 ans. Ce sont eux qui entreprendront ou pas les réformes indispensables au redressement de la France.

Afin d'éclairer l'avis de ses adhérents, CANOL a souhaité poser 11 questions à tous les candidats. Elles concernent notre domaine d'action, la fiscalité locale, mais aussi ce qui permet d'en garantir une saine gestion, à savoir l'équilibre budgétaire de l'Etat Français, le contrôle et le financement des dépenses nationales et locales, la répartition des compétences, la démocratie locale, ...

Nous avons adressé un questionnaire à l'ensemble des partis politiques mentionnés sur l'annuaire téléphonique, en leur demandant de le faire remplir par leurs candidats ou de nous donner leurs coordonnées, en vue d'un envoi personnalisé.

Nous avons obtenu 61 réponses exploitables que nous avons regroupées par circonscription.

Les questions posées :

- Q1. L'Etat doit de manière urgente réduire son niveau d'endettement, ce qui nécessite une très forte limitation des dépenses publiques et un retour à l'équilibre budgétaire
- Q2. Il faut donner au Parlement l'obligation et les moyens juridiques, techniques et financiers de contrôler efficacement l'utilisation des fonds publics et des administrations publiques
- Q3. Le référendum d'initiative populaire doit être instauré à l'échelon national, comme aux divers échelons locaux.
- Q4. La perception par les associations loi 1901 de subventions publiques doit être limitée à 50% de leur budget, d'éventuels dépassements étant en réalité des délégations de services publics
- Q5. Le cumul des mandats électifs doit être proscrit et seuls deux mandats successifs doivent être autorisés
- Q6. A l'instar des syndicats de salariés dans les entreprises, les associations représentatives de contribuables doivent être obligatoirement consultées par toutes les instances de décision ou de médiation concernant les questions de fiscalité locale et de budget.
- Q7. L'organisation territoriale française, unanimement reconnue comme lourde, opaque et dispendieuse, peut et doit être simplifiée. Pour cela, il convient de jumeler et coordonner étroitement, tant sur le mode électoral que sur le mode fonctionnel, régions et départements d'une part, communautés de villes, d'agglomérations ou de communes et communes d'autre part.
- Q8. Les élections locales, notamment municipales ou régionales, doivent intégrer une plus forte dose de proportionnelle, afin de permettre une véritable opposition dans les assemblées
- Q9. Toute modification de taux d'imposition par les collectivités territoriales et tout dépassement du taux d'endettement autorisé (seuil à déterminer) doivent être soumis à referendum local.
- Q10. La taxe d'habitation et les taxes foncières, dont les modes de calcul sont incompréhensibles et inégalitaires, doivent être supprimées et remplacées par un impôt local unique, plus simple et plus équitable, prenant pour base taxable l'ensemble des ressources des ménages, afin de sensibiliser l'ensemble des citoyens au coût des services publics.
- Q11. Les aides de l'Etat aux collectivités territoriales doivent être simplifiées, en regroupant dotations, subventions, allocations, compensations,... et en les redistribuant d'une façon plus équitable entre les collectivités.

Nous avons demandé aux candidats de répondre en indiquant leur position de la façon suivante :

- ++ **tout-à-fait d'accord, je favoriserai cette proposition de réforme**
- + **je suis favorable**
- **cette proposition de réforme ne me paraît pas fondamentale**
- **je m'opposerai à cette proposition de réforme**

Nous avons relancé tous les candidats au moins une fois. Nous avons aussi ajouté les réponses des candidats qui nous ont contactés directement.

Certains partis ont communiqué une réponse et des commentaires communs pour l'ensemble de leurs candidats. Les commentaires sont consultables sur notre site internet <http://perso.orange.fr/canol>. D'autres ont laissé leurs candidats répondre individuellement.

Un seul candidat a refusé explicitement de répondre. Un nombre important (près de 40%) n'a pas répondu malgré nos relances. Une seule réponse s'est avérée inexploitable.

Vous trouverez en page 2 et 3 de ce bulletin les réponses obtenues, classées par ordre alphabétique des candidats à l'intérieur de chaque circonscription. Le nom et le parti de tous les candidats contactés sont mentionnés, y compris ceux qui n'ont pas daigné répondre (*leurs noms sont en italique*).

Parti	NOM	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	TOTAL
8ème circonscription													
FN	DAQUIN Geoffroy	++	++	++	+	-	-		+		+	+	22
CNI	GUILLON Alain	++	++	-	-	++	-	++	--	--	-	++	19
UDF	GUILLLOT Jean-Pierre	++	++	++	++	++	++	++	++	-	+	++	30
PS	Mc CARRON Sheila	++	+	+	+	++	+	++	+	-	++	++	26
MPF	ROGELLE Christine-Marie	++	++	++	++	-	+	++	++	++	-	+	27
Verts	TOUTANT Véronique												-
UMP	VERCHERE Patrice	++	++	+	+	-	+	-	-	-	+	++	21
PCF	ZELEZ Andrée	-	--	+	+	+	-	+	++	+	+	+	22
9ème circonscription													
FN	BARBIER Jean-Pierre	++	++	++	+	-	-		+		+	+	22
MPF	BERTIN-HUGAULT Pierre	++	++	++	++	-	+	++	++	++	-	+	27
UDF	CHAVANNE Alexandre	++	++	++	++	++	++	++	++	-	+	++	30
PCF	LEBAIL-COQUET Danielle	--	+	++	-	++	+	+	++	-	+	+	21
UMP	PERRUT Bernard												-
MNR	RELACHON Pierre	++	++	++	++	++	++	+	++	+	-	++	29
Verts	RIVAL Jean-Michel												-
PS	SADDIER Jérôme	+	++	+	+	++	-	+	+	-	-	++	22
10ème circonscription													
UMP	GUILLOTEAU Christophe	++	++	+	++	-	+	-	-	--	+	++	21
UDF	HARTEMANN Yves	++	++	++	++	++	++	++	++	-	+	++	30
MPF	HORNUS David	++	++	++	++	-	+	++	++	++	-	+	27
Verts	KOHLHAAS Jean-Charles												-
FN	MARION Agnès	++	++	++	+	-	-		+		+	+	22
PS	PERRIN Florence												-
PCF	TRONCIN Héléne	-	+	++	-	+	+	+	+	-	+	+	20
11ème circonscription													
UMP	FENECH Georges												-
Verts	FRETY Roger												-
PS	GAGNEUR Jeff												-
MPF	MANCHON Sylvie	++	++	++	++	-	+	++	++	++	-	+	27
UDF	MARTIN Blandine	++	++	++	++	++	++	++	++	-	+	++	30
FN	PERRET Anne-Marie	++	++	++	+	-	-		+		+	+	22
12ème circonscription													
UDF	ISSAC-SIBILLE Cyril	++	++	++	++	++	++	++	++	-	+	++	30
Verts	KERLAN Chantal												-
PS	POMMATEAU Gilles												-
MPF	PUPAT Jérôme	++	++	++	++	-	+	++	++	++	-	+	27
PCF	TARASSIOUX Serge												-
UMP	TERROT Michel	++	+	+	+	-	++	+	+	-	++	++	24
FN	TORRENT Annie	++	++	++	+	-	-		+		+	+	22
13ème circonscription													
MPF	ANDRIEUX Gérard	++	++	++	++	-	+	++	++	++	-	+	27
PCF	CHANVILLARD Isabelle	--	-	+	-	++	-	--	+	--	+	+	14
PS	DAVID Martine												-
UDF	GENTHON Chantal	++	++	++	++	++	++	++	++	-	+	++	30
FN	GOLLNISCH Bruno	++	++	++	+	-	-		+		+	+	22
UMP	MEUNIER Philippe												-
Verts	MOREIRA Véronique												-
14ème circonscription													
FN	BENEDETTI Yvan	++	++	++	+	-	-		+		+	+	22
PS	BLEIN Yves												-
UMP	DENIS Michel	++	++	+	-	-	-	+	-	-	+	+	19
PCF	GERIN André												-
MPF	GIRARD Christophe	++	++	++	++	-	+	++	++	++	-	+	27
UDF	MERTANI Saliha	++	++	++	++	++	++	++	++	-	+	++	30
Verts	SOUDAN Geneviève												-

Pour consulter le nouveau site Internet de CANOL, tapez : <http://perso.orange.fr/canol>

Niveau de concordance avec les propositions de CANOL

Rép.	Parti politique	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	TOTAL
13	FN Front national	100%	100%	100%	67%	33%	33%	50%	67%	50%	67%	67%	67%
14	MPF Mouvement pour la France	100%	100%	100%	100%	33%	67%	100%	100%	100%	33%	67%	82%
6	PCF Parti Communiste Français	11%	72%	89%	33%	89%	56%	44%	78%	33%	67%	67%	58%
2	PS Parti Socialiste	83%	83%	67%	67%	100%	50%	83%	67%	33%	67%	100%	73%
14	UDF Union pour la Démocratie Française	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	33%	67%	100%	91%
9	UMP Union pour un Mouvement Populaire	100%	96%	65%	65%	43%	61%	70%	46%	43%	67%	78%	67%
3	Autres partis												
61	ENSEMBLE DES CANDIDATS	91%	96%	92%	79%	60%	64%	78%	80%	55%	58%	79%	76%

Les commentaires sur cette enquête

Nous avons proposé aux partis et aux candidats de faire des commentaires pour expliciter leur position. Certains partis (FN, MPF et UDF) ont fait une réponse unique pour l'ensemble de leurs candidats (consultables sur le site internet de CANOL). Pour les autres partis, les candidats se sont exprimés individuellement.

Le tableau ci-dessus permet de déterminer le positionnement de chaque parti politique sur chaque question : si tous les candidats s'engagent "++" à une question, ils obtiennent 100%, s'ils sont en moyenne favorables "+", ils atteignent 67%, si cette proposition ne leur paraît pas fondamentale, ils sont alors à 33%, s'ils s'y opposent, c'est 0% !

Voici, pour chacune des questions, un résumé des positions exprimées avec le rappel du niveau de concordance moyen avec nos propositions :

- **Question n°1 (acceptation 91%)** : les candidats sont très favorables à la réduction de la dette, à la maîtrise des dépenses publiques et à l'équilibre budgétaire, ... sauf les communistes, qui estiment que l'on peut dépenser au-dessus de ses moyens, si c'est pour le bien commun.
- **Question n°2 (96%)** : tout le monde s'entend pour donner au Parlement les moyens de contrôler la gestion de l'Etat.
- **Question n°3 (92%)** : le référendum d'initiative populaire ne plaît pas beaucoup aux candidats PS et UMP, qui sont un peu réticents à la consultation des électeurs entre 2 élections.
- **Question n°4 (79%)** : les candidats sont tous d'accord pour un meilleur contrôle de l'octroi et de l'utilisation des subventions aux associations. Limiter les subventions à 50% du budget total de l'association aidée semble cependant insuffisant à certains, qui prennent l'exemple des MJC (qui pour nous ne sont pas des associations !).
- **Question n°5 (60%)** : les candidats PC, PS et UDF sont favorables sur le papier au non-cumul des mandats, mais ne l'appliquent pas ! Les autres candidats sont plus réticents. Nous pensons que certains mandats mobilisent l'élu à plein temps et, de ce fait, l'élection à un tel poste devrait automatiquement entraîner la déchéance des autres mandats de l'élu.
- **Question n°6 (64%)** : les candidats sont en principe favorables. Les bémols reposent essentiellement sur une bonne définition des "associations représentatives de contribuables".
- **Question n°7 (78%)** : les candidats sont très majoritairement favorables à la suppression des départements et à une répartition figée des compétences. Certains se posent des questions sur l'organisation à mettre en place.
- **Question n°8 (80%)** : Les candidats UMP souhaitent à 48% seulement l'introduction d'une dose de proportionnelle dans les modes de scrutin. Les autres candidats en sont bien évidemment plus friands !
- **Question n°9 (55%)** : c'est la question la plus controversée. Les réponses sont divergentes et biaisées du fait d'amalgame avec le référendum d'initiative populaire (question n°3) qui, pour nous, est très différent.
- **Question n°10 (58%)** : les candidats sont très majoritairement favorables à la réforme de la fiscalité locale. Les oppositions viennent d'un candidat UMP, qui n'a pas fait de commentaire, et du MPF, qui souhaite que le revenu, retenu pour le calcul des nouveaux impôts locaux, tienne compte de la composition de la famille.
- **Question n°11 (79%)** : tous les candidats sont favorables à une remise en cause de la façon dont l'Etat distribue ses aides aux collectivités. Le principe d'une simplification et d'une répartition plus équitable, est plébiscité.

Remarques générales :

- Il a été très difficile d'obtenir les réponses de la plupart des candidats. Plusieurs relances ont souvent été nécessaires !
- Quand les partis laissent leurs candidats répondre individuellement, les questions 4 (subventions aux associations), 7 (organisation territoriale), 8 (dose proportionnelle dans les scrutins) et 10 (réforme taxes locales) sont les plus controversées.
- **Nos propositions sont très majoritairement soutenues par les candidats de l'ensemble des partis : 76% pour l'ensemble des questions posées signifie un soutien moyen compris entre "favorable" et "très favorable".** Les questions 5 (cumul des mandats), 9 (exigence de referendum pour les augmentations de taux fiscaux et de dette excessive) étant les plus discutées.

Aidez-nous!

BULLETIN D'ADHESION 2007 à retourner à :

C.A.N.O.L. - B.P. 19 - 69131 ECULLY Cedex - Tél/fax : 04.78.34.44.87 - e-mail : canol@wanadoo.fr

31

NOM Prénom : N° téléphone :

Adresse : e-mail :

souhaite adhérer à C.A.N.O.L. et joins un chèque de : € (adhésion minimum : 20 € - membre bienfaiteur : 50 € ou plus) - le montant versé fera l'objet d'un reçu fiscal qui vous permettra d'en déduire 66% sur vos impôts 2007.

pense pouvoir consacrer un peu de mon temps pour aider C.A.N.O.L. dans son action et vous demande de me contacter pour examiner en quoi je peux être utile.